



Club d'Échecs de Maisons-Laffitte

PROCÈS VERBAL

Club d'Échecs de Maisons-Laffitte

Comité Directeur du 26 avril 2012

Ouverture de Séance

Lieu : Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte

Date : Jeudi 26 avril 2012 à 21h45

Feuille de Présence, Procurations, Quorum

Présents : Laurent Bessonneau, Gilles Mugnier, Pascal Palisseau, Christophe Roumégous, Rémy Zilliox. Vladimir Djordjevic à partir de 22h30.

Absents : Pierre Cornot, Luc Probert

Invité à assister à la réunion avec voix consultative : Vincent Dupuy

Avec 5 membres présents (6 à partir de 22h30) sur 8, le quorum est atteint.

Procès Verbal de la réunion du 5 janvier 2012

Le compte-rendu n'est pas terminé. Il sera présenté lors de la réunion suivante.

Actions menées par le Bureau depuis la dernière réunion du Comité Directeur

- L'armoire blindée a été achetée pour un montant de [17xx] € conformément à ce qui avait été convenu lors de la dernière réunion du Comité Directeur. Elle donne entière satisfaction.
- Le club a conclu un partenariat avec le magasin Variantes grâce aux efforts de Gilles Mugnier : Variantes fournit pour 106€ de prix (des livres pour les trophées de l'Open 2012) et assure la promotion du tournoi sur son blog ainsi que sa page Facebook. En contre-partie, nous devons placer le logo de Variantes sur notre site Web et sur l'affiche du tournoi. Le partenariat est d'une durée de 1 an, renouvelable. Par ailleurs nous bénéficions de tarifs réduits sur les achats de matériels.
- 15 pendules DGT-XL rouges ont été achetées chez Variantes pour un montant de 990€ (66€ pièce) au tarif préférentiel lié au partenariat.
- Lucie Lefèvre et Matthis Sicuranza qui ont participé au Championnat de France Jeunes à Nîmes ont reçu une bourse de 560€ chacun pour les aider à financer leur déplacement. Par ailleurs, le club finance aussi les heures de cours de l'entraîneur Ratko Krivocapic sur place.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité les actions menées par le Bureau.

Point sur l'état des finances

À ce jour, le solde du compte en banque est de +2603,78€

La subvention de la mairie n'a pas encore été perçue et nous devons régler le loyer concernant la salle qui s'élève à 1471€. En tenant compte des dépenses qui restent à venir et en particulier celles liées au tournoi, l'exercice sera légèrement déficitaire.

Tournoi Rapide du 3 juin

L'affiche du tournoi ainsi que le dossier de presse sont présentés par Gilles Mugnier.

Nous sommes entrés dans la phase finale concernant la publicité pour l'événement.

Une seule coupe sera distribuée au vainqueur, et des médailles seront délivrées pour ceux qui sont primés. Pascal Palisseau se charge de l'achat des trophées sur cette base.

Le montant prévisionnel des prix est de 890€ auquel il faut ajouter les livres de la dotation de Variantes (106€), soit 996€ au total. Ce montant sera à réviser selon le nombre de participants, Seuls les premiers prix du classement général sont garantis

Sans nouvelle de la part de Pierre Cornot, Laurent Bessonneau s'occupe d'organiser la buvette.

L'arbitre du tournoi est comme l'an passé Thierry Reimund. Il sera assisté d'un adjoint. Si aucun stagiaire ne se manifeste, Christophe Roumégous officiera comme adjoint.

Philippe Troukens est pressenti pour être notre photographe officiel. Christophe Roumégous se charge de le contacter.

Il est par ailleurs décidé d'acheter deux grandes banderoles pour pouvoir les positionner sur le pont audessus de la voie ferrée, à la sortie de la gare.

Gilles Mugnier et Pascal Palisseau se chargent d'inviter les officiels et en particulier Richard Navez.

Pascal Palisseau est chargé de contacter l'assureur pour vérifier si l'événement est bien couvert par notre contrat.

Perspectives pour l'école d'échecs en 2012-2013

Il signalé que l'école d'échecs a reposé sur 3 personnes : Pascal Palisseau, Christophe Roumégous et Vladimir Djordjevic. Cela est nettement insuffisant pour envisager sereinement l'avenir.

Aussi, Rémy Zilliox indique qu'il serait content de reprendre du service à raison de 2 cours par mois. Laurent Bessonneau indique également qu'il pourrait s'engager à auteur d'un cours par mois.

Il est proposé de prévoir dans le budget prévisionnel 2012-2013 un montant 900€ pour payer un animateur diplômé externe afin de soulager les bénévoles certains samedi.

Le Comité Directeur approuve à l'unanimité cette résolution

Il est décidé de prévoir une fiche de poste pour rechercher cet animateur qui pourrait être un salarié à temps partiel ou un auto-entrepreneur.

Assemblée Générale du 22 juin

Il est décidé de convoquer une assemblée générale extraordinaire en plus de l'assemblée générale électorale le vendredi 22 juin 2012 à 21h, au siège social du club, Centre Sportif et Culturel, 99 rue de la Muette, 78600 Maisons-Laffitte. L'accueil, l'émargement, la vérification des procurations et le partage du verre de l'amitié auront lieu à partir de 20h30.

L'AG Extraordinaire débutera à 21h précise avec l'ordre du jour suivant :

- examen et vote du procès verbal de l'AG Ordinaire du 7 octobre 2011,
- présentation succincte de la situation du club à la fin de la saison 2011-2012
- perspectives pour la saison 2012-2013
- modification de la grille tarifaire pour la saison 2012-2013
- questions diverses.

L'AG Élective débutera à 22h30 avec l'ordre du jour :

- émargement, vérification des procurations,
- présentation des candidats au Comité Directeur, des opérations de vote et des conditions d'élection au Comité Directeur, à la Présidence et au Bureau.
- vote à bulletins secrets pour l'élection du Comité Directeur / dépouillement / proclamation des résultats
- présentation des membres du Comité Directeurs qui se portent candidats à la présidence du club
- vote à bulletins secrets pour l'élection du Président / dépouillement / proclamation des résultats

Le Comité Directeur se réunira et élira alors en son sein le Bureau qui comprendra, outre le Président, un Trésorier et un Secrétaire.

La séance est levée à 23h40 après épuisement de l'ordre jour.

Annexes

Feuille d'émargement.